

A partir du 20 février 2021 seront disponibles les contributions suivantes

Sur le site des JUSPI (<https://lesjuspi.wordpress.com/>)

[Charles Simon, Avocat, Paris](#)

L'article L. 123-1 ou la reconnaissance que tout le droit de la propriété intellectuelle a un but mercantile.

[Valérie Varnerot, MCF HDR Univ. de Picardie](#) Pour un article transversal sur les droits soumis à épuisement

[Alexandre Portron, MCF, Univ. de Poitiers](#)

L'article L. 111-2 du Code de la propriété intellectuelle ou la définition de la création en préalable à la propriété du créateur

[Alexis Boisson, MCF, Univ. de Montpellier](#)

Article L131-2 du CPI : « Les contrats de représentation, d'édition et de production audiovisuelle définis au présent titre doivent être constatés par écrit. Il en est de même des autorisations gratuites d'exécution. Les contrats par lesquels sont transmis des droits d'auteur doivent être constatés par écrit. Dans tous les autres cas, les dispositions des articles 1359 à 1362 du code civil sont applicables. »

[Stéphanie Le Cam, MCF, Univ. de Rennes](#) Art. L.

324-17 (Ord. no 2016-1823 du 22 déc. 2016, art. 1er) Les organismes de gestion collective utilisent à des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant, au développement de l'éducation artistique et culturelle et à des actions de formation des artistes:

[Alex Lamarche, Doctorant, UGA](#) L'article L. 122-2 et le caractère public des droits de propriété intellectuelle

[Natalia Kapyrina, MCF, Université de MGIMO, Moscou](#)

Le puzzle de l'art. L.-511-8 CPI

[Emilie Terrier, MCF, UGA](#) L'article L. 122-5 du CPI : le témoin de la fonction sociale du droit d'auteur

[Julie CURTO, Avocate, Paris.](#) La mécanique de l'article L.713-4 du code de la propriété intellectuelle

[Caroline Le Goffic, MCF HDR, Univ. de Paris](#)

L'article L. 722-1 ou la contrefaçon des indications géographiques

[Sylvain Chatry, MCF HDR Univ. de Perpignan](#)

Pour un article transversal à la propriété intellectuelle sur l'appréciation de la contrefaçon

[Dariusz Piatek, MCF, Univ. de Haute-Alsace](#)

Article L342-3 « Les dérogations aux droits exclusifs prévus (sic !) par le présent code ne peuvent porter atteinte à l'exploitation normale de leur objet ni causer un préjudice injustifié aux intérêts légitimes de leur titulaire »

[Amélie Favreau, MCF HDR, UGA](#)

L'article L. 611-10 CPI et la nécessité de repenser l'objet du droit des brevets en lien avec les valeurs.

[Florent Berthillon Docteur, Univ. Lyon 3](#) Le charme discret de l'article L. 613-15 du Code de la propriété intellectuelle

[Romain Soustelle, Doctorant, Univ. de Strasbourg](#)

« Le brevet durable » : notion d'avenir clé pour une propriété intellectuelle au service du développement durable

Rendez-vous le 4 mars 2021 de 14h à 16h (en webinaire)

pour une présentation des travaux de synthèse pour proposer un « Le Code de la propriété intellectuelle en 10 articles »

Invités :

Yann Basire, Maître de conférences, Université de Strasbourg Nicolas

Binctin, Professeur, Université de Poitiers

Jean-Michel Bruguière, Professeur, Université Grenoble Alpes

Jean-Pierre Clavier, Professeur, Université de Nantes

Lien vers la conférence : <https://univ-grenoble-alpes->

fr.zoom.us/j/98097709580?pwd=Qk9JR1p0ZUpQYnNuR2tRR2ZMZWVhUT09

Inscription obligatoire par mail auprès de Mme Chloé Giunta : chloe.giunta@etu.univ-grenoble-alpes.fr